



Elaboration du Programme Régional de la Forêt et du Bois (PRFB) de La Réunion

COFIL 3
26 Avril 2019

Compte Rendu

Etaient présents

- Conseil Régional : Yoland RAMSAMY, Chargé de mission à la Direction de l’Energie, de l’Economie Circulaire et de la Biodiversité
- Conseil Départemental : Sandrine GILSON, Responsable du Service Protection et valorisation des espaces naturels
- DAAF : Marie KIENTZ, Cheffe du Service Territoires et Innovation
Bruno DESVALOGNE, Responsable de la Mission Forêt
- ONF : Sylvain LEONARD, Directeur Régional
Jean PREVOST, Chef du pôle aménagement
- Bruno NAVEZ, Boidker Projections, Chargé de projet
- Martine BEAUQUIS, Presta Entreprises OI, Assistante au Chargé de projet

Rappel de l’ordre du jour :

- Débattre de la pertinence et de la faisabilité de certaines propositions faites en séminaire, en préciser les conditions et les objectifs de réalisation
- Valider ou amender les principes généraux de fondation du PRFB
- Valider ou amender la liste des actions à engager
- Projection du teaser du film d’accompagnement du PRFB

La réunion a démarré à 14h30 avec la projection du film de présentation presque entièrement monté (12'), dont l'objectif est d'accompagner, en le vulgarisant, le rapport du PRFB auprès du grand public.

Après la projection, les différentes remarques des membres :

- Film de qualité : images, texte, voix
- Equilibre dans les temps de parole des différents acteurs, l'expression est libre
- Le film interpelle bien sur les enjeux de la forêt
- Outil d'animation pour la CRFB : le film vulgarise de façon plaisante le rapport écrit du PRFB
- La durée du film ne devra pas excéder 12'-13'

Actions à mener

- Ajouter les sous-titres (accessibilité aux personnes malentendantes) ; écrire et/ou dire l'appellation des sigles et abréviations (méconnus du grand public)
- Ajouter une cartographie des lieux de production (ONF)
- Insister davantage sur la filière production de bois et moins sur le rôle physique de la forêt (visée métropole)
- Donner un titre au film (par ex. Les enjeux du PRFB)
- En fin de film, placer la conclusion du PRFB : vocation économique du programme ? principes à respecter dans le cadre du PRFB, ...

A l'issue de la réunion, cette version du film sera envoyée aux membres du COPIL pour recueillir les remarques et avis complémentaires afin de réajuster et finaliser le montage.

Ensuite la première version rédigée du rapport PRFB est projetée et les débats s'engagent sur les 5 grandes parties

1. La démarche : 2 points restent à rédiger

- L'Evaluation environnementale stratégique
- Le calendrier d'élaboration du PRFB

2. Les constats

- Discussion sur le classement des friches dans les PLU, en général classées en zone naturelle « N » mais parfois en zone agricole « A » (si friche jeune ou vocation agricole réaffirmée). Les PLU sont maintenant mieux outillés pour que les espaces soient bien classés
- 12 points de la partie « Les constats » restent à compléter ou rédiger :
 - La méconnaissance de la forêt privée
 - Le rôle de la forêt dans le climat, le cycle de l'eau et la prévention de l'érosion
 - La diversité des habitats naturels
 - L'importance de l'endémisme
 - Le Parc National et les stratégies environnementales existantes
 - L'importance touristique et économique de l'accueil en forêt
 - Les forêts de production de bois
 - Les menaces sur les forêts réunionnaises
 - Les incendies de forêt
 - Le réchauffement climatique
 - Les menaces diverses (épidémies, braconnage, ...)
 - L'héritage des ORF 2002

3. Les orientations

- Les **5 principes d'attention sont validés** et restent à rédiger. Ils sont les valeurs fondamentales à donner au PRFB :
 1. Maintenir la couverture forestière
 2. Préserver les richesses naturelles
 3. Renforcer l'attrait de fréquentation : utiliser le mot « tourisme » dans la rédaction
 4. Valoriser le potentiel économique

5. Développer les talents régionaux

– Les **6 objectifs ciblés** qui sont liés principalement aux principes 4 et 5 sont arrêtés et priorisés :

1. Développer la filière bois d'œuvre, en lien avec la filière de copeaux avicoles
2. Développer le bois énergie
3. Evaluer et valoriser la forêt privée
4. Rendre cohérents les prix des produits et services : monopole de la chaîne des prix, des transports
5. Assurer la reconnaissance de la filière Ebénisterie qui a de gros besoins : c'est une valeur du patrimoine réunionnais qu'il faut préserver
Quant à la filière Vanille, il convient de modérer les demandes des producteurs (être reconnus en tant qu'agriculteurs et avoir un accompagnement technique pour la sylviculture) tant qu'il n'y a pas de retour sur leur mode de production
Mieux définir ce qu'est l'agro foresterie à La Réunion
6. Valoriser la formation des professionnels : mettre en place un système de formation souple et adapté à la réelle demande

– **A intégrer au PRFB**

- Nécessité de mener une étude de la filière bois d'œuvre :
 - Est-ce un modèle économique viable ?
 - Anticiper les mécanismes de financement
Nécessité pour les financeurs d'avoir des données économiques pour préserver l'équité entre les différents acteurs de la filière
Elaboration d'un diagnostic : répartition de la valeur au sein de la filière en respectant la hiérarchie des usages
Qui finance ce diagnostic (Département, Région, Etat) ?
 - Replacer les fondamentaux
Fixer l'ordre de grandeur sur lequel raisonner
Avoir un regard tiers avec une étude économique
- Adopter une formulation large dans la rédaction du PRFB pour y intégrer ces données
- Les contrats de filière : avoir des études complémentaires pour alimenter les contrats de filière

4. Les actions

Suite au séminaire, une première synthèse a été réalisée. Au nombre de 54, les actions ont été classées par thèmes principaux :

- | | |
|---------------------------------|--|
| – Connaissance de la forêt | – Promotion des produits et savoir-faire |
| – Animation de la filière | – Formation professionnelle |
| – Soutien à la propriété privée | – Filières stratégiques |
| – Règlements d'urbanisme | – Recherche en sylviculture |
| – Modèle économique | – Agriculture et forêt |
| – Offre et demande | – Renouvellement de la forêt |
| – Construction des prix | – Accessibilité et desserte des forêts |
| – Investissements matériels | – Attractivité des forêts |
| – Ecoresponsabilité | |

Cependant, il convient encore de réduire ce nombre, en priorisant et/ou en regroupant actions et thèmes, en corrélation avec les objectifs ciblés pour que ceux-ci soient réalisables.

Un tableau récapitulatif de ces actions a été remis aux membres du COPIL qui doivent se manifester avant le 7 mai avec leurs observations et propositions.

5. Le suivi

Les moyens et échéances du programme d'actions ne pourront être définis qu'après avoir fixé la liste des actions (partie 4 du PRFB)

Il en est de même pour bâtir le tableau des indicateurs de suivi.

Les prochaines dates :

- 7 Mai : restitution des membres du COPIL sur les actions proposées
- 14 Mai à 14h30 : Réunion du COPIL 4, locaux de la DAAF
- Fin Juin – début Juillet : Réunion de la CRFB à fixer

La séance est levée à 17h00.